



# Note de service

**DESTINATAIRES :** Cadres, gestionnaires, médecins, employés, stagiaires et bénévoles du CISSS des Laurentides

**EXPÉDITEUR :** Direction générale

**DATE :** 12 mai 2022

**OBJET :** **ALLÈGEMENT DU PORT DU MASQUE EN COMMUNAUTÉ**

---

Le port du masque obligatoire dans la majorité des lieux publics prendra fin ce samedi le 14 mai. Comme mentionné par le Ministère de la santé et des services sociaux, cette obligation demeurera dans les milieux de soins.

Dans l'attente de plus de précisions de leur part ainsi que de la CNESST, et dans le but d'assurer la sécurité de nos usagers, le port du masque médical demeure maintenu dans l'ensemble de nos installations.

Une évaluation sera effectuée au cours des prochains jours afin de valider la possibilité de rendre le port du masque facultatif dans certains secteurs de notre établissement, tout en respectant les directives ministérielles et de la CNESST. Nous vous informerons de tout changement à cet effet.